

EON : l'ANI rend les licenciements plus aisés

Pour la première fois dans l'histoire des IEG, une Entreprise de la Branche envisage un plan de licenciement pour ses salariés statutaires.

La SNET est une filiale du groupe Énergétique EON et gère des centrales au Charbon. FO, la CGT et la CFE-CGC se mobilisent dans cette Entreprise pour faire reculer la Direction et le gouvernement qui ne respecte pas ses obligations. Au sein de l'ensemble des Entreprises de la Branche des IEG, les trois syndicats se mobilisent également pour montrer notre solidarité avec nos collègues de la SNET.

A GDF Suez, nous sommes particulièrement concernés par l'avenir des salariés de la SNET. Comment imaginer que si le licenciement économique devient possible dans les IEG et notamment dans le contexte actuel, la Direction de GDF Suez ne se servira pas de cette nouvelle arme pour diminuer ses effectifs. Nous venons d'obtenir de l'État la désignation d'un médiateur pour faire reculer EON. Il est bon de rappeler que ces licenciements sont devenus possibles grâce à l'accord interprofessionnel signé par les syndicats dit « progressifs ».

Les ENR doivent être éligibles au statut des IEG

Les Énergies Renouvelables (Photovoltaïque, Eolien) prennent une part de plus en plus importante dans la production d'électricité en France. GDF Suez est le premier producteur français d'ENR. Le statut des IEG s'applique aux salariés travaillant dans la production, le transport, la distribution et la commercialisation d'électricité et de gaz. A ce jour, les employeurs de la Branche et les pouvoirs publics refusent que nos collègues travaillant dans les ENR soient éligibles au statut des IEG. Pour FO, il est indispensable que cette situation soit revue afin que tous les métiers de la production (nucléaire, thermique, hydraulique et ENR) soient traités socialement de la même façon.

Le plan Perform 2015 : les salariés sont libres de choisir

Le plan Perform 2015 commence à se mettre en place avec ses effets collatéraux. Les 30 % de diminution des coûts sur le Centre auront forcément des conséquences importantes sur les conditions de travail et sur les organisations. Des gros chèques sont proposés aux salariés qui acceptent des ruptures conventionnelles ou qui choisissent de partir dans des filiales du groupe. Pour FO Énergie et Mines, tous les départs doivent être librement consentis par les salariés et la négociation doit être la plus équilibrée possible. Il nous revient trop souvent aux oreilles que les salariés sont poussés au départ et les méthodes utilisées se rapprochent de la pression voire du harcèlement. Dans ces conditions, la meilleure des solutions est de contacter votre délégué syndical FO, avant de signer quoi que ce soit. Nous sommes à votre disposition.

Quand les élus attaquent les IEG

Décidément, le gouvernement et les députés de tout bord sont en grande forme lorsqu'il parlent des IEG. On peut citer dans le désordre un appétit excessif sur la distribution des dividendes de GDF Suez pour mettre des rustines sur la passoire des déficits, l'attaque sur le tarif agent et maintenant l'offensive généralisée sur notre système de retraite. Il ne reste plus qu'à attendre que l'État confisque les 340 millions d'excédents de la CAMIEG. Il est du devoir des salariés des IEG de résister et de ne pas tomber dans le piège grossier de la culpabilisation. NON, nous ne sommes pas des privilégiés. NON, nous ne spolions pas la nation. NON, nous ne partons pas en retraite avec une pension trop élevée. L'État ferait mieux de s'occuper de mettre en place une politique Énergétique cohérente et efficace plutôt que de monter les citoyens les uns contre les autres. Il doit être clair que les salariés des IEG qui se reconnaissent dans les valeurs de FO Énergie et Mines ne se laisseront pas faire et sauront défendre leur statut et leur histoire.



Jean Pierre VALLERY
Délégué Syndical Central GDF SUEZ S.A.
Portable : 06 16 26 59 04
Email : jean-pierre.vallery@gdfsuez.com